Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 1 (1999)

Heft: 6

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Courrier des lecteurs

«La compétition et la pédagogie sont-elles en opposition?»

Prise de position suite à l'article «Education physique à l'école, entre intentions pédagogiques et esprit de compétition» paru dans «mobile» N° 5/99

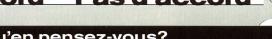
La lecture du compte-rendu de Gianlorenzo Ciccozzi sur la Journée suisse de sport scolaire à Tenero me rappelle la déception d'une étudiante après son initiation à la pratique. Dans le cadre de sa formation pratique, cette étudiante a eu l'occasion de participer à une journée sportive en tant qu'aide. Elle a reçu la tâche de prendre les mesures aux lancers de balles. En compagnie d'un enseignant inconnu d'elle jusque

là, elle a posé les marques aux points d'impact au sol des balles. Deux autres aides mesuraient ensuite le jet le plus long à l'aide d'un ruban. Alors que l'étudiante prenait sa tâche très au sérieux et marquait les impacts au sol le plus exactement possible, l'enseignant mettait les marques de manière plutôt arbitraire. Parfois même – selon l'étudiante – il n'observait même pas la trajectoire des balles et marquait selon son intuition. Questionné à ce propos, il a répondu laconiquement: «Ce n'est pas si important, ce ne sont que des écoliers et, de toutes facons, on ne devrait pas encourager autant la

Qui des enseignants a le comportement le plus pédagogique? Ceux du compte-rendu de Gianlorenzo Ciccozzi qui montrent plus d'enthousiasme pour la compétition et moins «d'esprit du sport» ou alors, en fin de compte, celui qui, en tant que «pédagogue», ne met pas la compétition au premier plan? Quand Ciccozzi met la pédagogie et la compétition en opposition, je pense qu'il oublie une exigence capitale du sport scolaire et de l'éducation en général. L'éducation (pédagogie) veut dire présentation (mais aussi représentation, ... et identité selon Mollenhauer, Klaus: Über Kultur und Erziehung, Weinheim/Basel, 1991). Une génération passée présente à la jeune génération suivante une partie de sa culture. La compétition y représente ici un aspect essentiel de la culture du sport. La victoire, mais aussi la défaite appartiennent au sport comme l'Amen à l'Eglise. Si nous renonçons à cet aspect dans le sport scolaire, ou si nous ne le prenons pas au sérieux pour des raisons «pédagogiques», nous présentons alors une forme idéaliste du sport qui n'existe pas dans le quotidien des adultes. En ce sens, les entraîneurs, les conseillers et les enseignants qui prennent leur tâche presque trop au sérieux –et qui réagissent aussi parfois à chaud–me sont plus sympathiques que les enseignants qui définissent la pédagogie comme étant un domaine sans compétition.

Roland Messmer, Berne

D'accord - Pas d'accord



Qu'en pensez-vous?

Trop de publicité nuit au sport d'élite!

Faites-nous parvenir vos réactions et prises de position sur cette affirmation d'ici au 15 décembre 1999.



«J'ai, hélas, la certitude, que dans de nombreux cantons, on assistera au démantèlement de l'éducation physique...»

Prise de position suite à l'article «Quelle alternative, sinon le désastre complet?» paru dans «mobile» N° 5/99 Hans-Peter Lenherr, directeur de l'instruction publique du canton de Schaffhouse, fait preuve d'un beloptimisme quand il dit, dans l'entretien qu'il accorde dans le numéro 5/99 de «mobile» que selon lui, l'assouplissement de l'ordonnance concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports n'entraînera «pas de changements dans la plupart des cantons». Il n'y a qu'à voir ce qui se passe dans le canton de Berne pour être

fixé! Premièrement, la Direction de l'instruction publique bernoise a clairement exprimé, dans le cadre de la procédure de consultation sur le projet de modification de l'ordonnance, qu'elle saluait l'assouplissement proposé quant

au volume de l'enseignement, qui lui permettrait enfin de mettre en place, le cas échéant, des mesures d'économie passagères aux dépens de l'éducation physique comme d'autres branches d'enseignement.

Deuxièmement, le canton de Berne ne s'est même pas donné la peine d'attendre que la proposition de modification de l'ordonnance soit officiellement entérinée pour envisager, dans sa prochaine planification financière, de biffer une heure de gymnastique au niveau secondaire II pour l'année scolaire 2000/2001.

Mais le meilleur est encore à venir! Dans le même temps, Berne veut abroger l'obligation d'enseigner le sport dans les écoles professionnelles et ne conserver cette branche qu'à titre facultatif. Ce faisant, le canton affiche désormais clairement que non seulement l'ordonnance, mais également la loi fédérale dont elle émane, lui restent coincées en travers de la gorge.

Faut-il rappeler le poids du canton de Berne? C'est dire la portée de telles décisions. A n'en pas douter, son attitude fera des émules – si ce n'est déjà le cas. Dans le canton de Soleure, on prévoit de supprimer les leçons de sport des écoles professionnelles du chef-lieu. Le canton d'Argovie réfléchit à la possibilité de biffer une heure d'éducation physique en dernière année d'école primaire – un grand merci à l'introduction de l'anglais au niveau primaire! Et nous savons que d'autres cantons ont déjà appliqué des mesures similaires ou tenté de le faire.

Voilà les faits! Et ils démentent de manière éclatante, hélas, les bonnes paroles de Hans-Peter Lenherr qui prétend que la majorité des enseignants n'ont pas de soucis à

Alors, faut-il tendre le cou à la hache du bourreau pour autant? Les arguments en faveur des bienfaits d'une éducation physique de qualité et de la nécessité de disposer des moyens pour le faire ont déjà été avancés à de nombreuses reprises. J'aimerais ici simplement lancer un appel à toutes celles et à tous ceux qui sont convaincus de la stupidité de vouloir réaliser des économies aux dépens des activités physiques des élèves et les encourager à ne pas baisser les bras. La lutte continue et il faut continuer à se battre sur tous les fronts en faveur de l'éducation

Josef Stirnimann, président de l'Association bernoise des enseignants d'éducation physique diplômés

Votre avis nous intéresse

La rubrique Courrier des lecteurs vous est réservée. Si vous nous écrivez, merci de bien vouloir observer les «règles du ieu» suivantes:

- Les lectrices et les lecteurs sont invités à nous faire part de leur point de vue sur les thèmes qui figurent dans «mobile» ou sur ceux plus généraux qui concernent le sport et son enseignement.
- La longueur maximale des lettres est fixée à une demipage A4 (env. 2000 signes).
- Chaque lettre publiée comprendra le prénom, le nom et le lieu de domicile de l'auteur.
- Les lettres sont publiées dans la langue originale. Toutefois, les rédactions de langues française et italienne se réservent le droit de les traduire pour publication dans leur édition.
- La rédaction ne publie pas de prise de position, sauf si nécessaire (rectifications, précisions,
- La rédaction se réserve le droit de raccourcir ou de ne pas publier les lettres dont le contenu ne correspond pas au concept rédactionnel.
- Les lettres sont à envoyer à l'adresse suivante: Rédaction de la revue «mobile», OFSPO, 2532 Macolin. Délai rédactionnel pour la prochaine édition: 15 décembre 1999.

Visions paradigmatiques

Tout le monde s'accordera sur le fait que nous vivons une époque de changements profonds et radicaux. Bien. N'empêche que je pense parfois qu'à côté de tous les arguments rationnels donnés pour motiver ces changements, ceux-ci s'expliquent aussi pour une bonne part par ce que j'appellerai le syndrome de la photocopieuse folle: faire comme tout le monde, copier les autres, changer pour changer, et on verra bien ce qu'il en ressortira.

A cet égard, Jeunesse + Sport, notre mouvement national de promotion du sport de la jeunesse, n'est pas en reste. Un groupe de projet œuvre depuis un certain temps déjà, se pose des questions, réfléchit, discute... et va bientôt transformer le fonctionnement de cette institu-

Dès la mise en place de ce groupe de projet, on a entendu parler de «changement paradigmatique», de «visions». Des mots qui en jettent, et qui n'avaient jamais été ouïs par nos oreilles ignorantes et innocentes jusqu'à ce que le changement soit devenu l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos pauvres petites têtes. C'est bien connu, lorsque les décideurs sont en panne d'explication, ils recourent à des mots étrangers ou savants - et les utilisent généralement à tort et à travers.

Un changement paradigmatique, par exemple, se réfère à la linguistique, l'axe paradigmatique étant l'axe de substitution d'un mot par un autre à une certaine position de la phrase. Ainsi, si vous dites: «Je vais planter des roses dans mon jardin» et que vous remplacez les roses par des concombres, vous aurez procédé à un changement sur l'axe paradigmatique du mot rose, linguistiquement parlant. Des concombres à la place de roses... Alors, la prochaine conception du sport selon J+S, à quel point constituera-t-elle un changement de paradigme? Et si oui, sera-t-il si radical?

Et ces fameuses «visions»! N'est pas Rimbaud qui veut! Nos «visions», aujourd'hui, ne sont pas dignes de l'auteur de la «Lettre du voyant» et des «Illuminations»! Elles seraient plutôt du genre chef de service qui décide de ranger son crayon dans le tiroir de gauche plutôt que celui de droite... Dites-moi, par exemple, en quoi la définition des groupes de bénéficiaires des prestations de J+S est «visionnaire», s'il vous plaît! Trouver le moyen d'inciter tous les jeunes à faire suffisamment de sport, ça, ce serait une vision, et une belle! Car la vision tient de l'utopie.

Allons, assez taquiné: je suis conscient de la nécessité d'adapter J+Sàun monde en constante mutation. Je sais aussi que les changements de paradigme demandent du temps, beaucoup de temps, et que les visions ont un côté chimérique. Car il n'est pas facile de changer d'habitudes, d'attitudes, et seul l'avenir nous dira si les changements qui seront entrepris au sein J+S s'avéreront judicieux. Mais que diable, d'ici là, que l'on arrête un peu

de se gargariser de beaux mots!



D'Artagnan